



CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

AMBERIEU ESCRIME
Salle Maurice DONVAL
Immeuble Phoenix
60 avenue du Général Sarrail
01500 Ambérieu-en-Bugey
Tel : 09-53-76-95-37
escrime.amberieu@gmail.com

À Ambérieu en bugéy, le 08 août 2022

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30 août 2022

Chers adhérents,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale annuelle de votre association ASCA escrime. Celle-ci aura lieu le 30 août 2021 à 20h à l'adresse suivante : la salle n°5 de la maison des sociétés rue colbert 01500 AMBERIEU EN BUGEY.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral de l'association ;
- Rapport d'activité sportif ;
- Rapport financier ;
- Projets pour la saison 2022/2023
- Election de nouveaux membres entrant au comité directeur
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si 1/2 des membres sont présents (en fonction du quorum prévu dans les statuts).
2. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du 30 août 2022 et faisant partie de l'association de notre association depuis au moins 5 mois.
3. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un

pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de procuration. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire qui l'apportera le jour de l'assemblée générale.

Comptant sur votre présence, sportivement

Bureau de l' ASCA escrime

